



**GROUPE SOLLY AZAR**  
**65 rue de la Victoire**  
**75439 PARIS Cedex 09**  
 ☎ **01 8005 5000**  
 ☐ **contratmrp@sollyazar.com**

**Votre assureur conseil :**

AEC CONSEILS  
 22 RUE CHARLES CHAUMET  
 CHARENTON GUILLAUME  
 33140 VILLENAVE-D'ORNON  
 Tel : 0695888080  
 Mail : [contact@aecconseils.fr](mailto:contact@aecconseils.fr)

MADAME WOLF OPHELIE  
 5 AVENUE DES PRES DE GARONNE  
 APP G2  
 33140 VILLENAVE D ORNON

Paris, le 07/06/2025

**Assurance multirisque professionnelle**

**Contrat :** 28009071033

**Objet :** Avis d'échéance de votre contrat N° 28009071033

Madame,

C'est avec grand plaisir que nous vous comptons parmi nos assurés et nous vous remercions de votre fidélité.

Comme chaque année à la date anniversaire de votre contrat, **nous vous présentons votre nouvelle cotisation d'assurance**. Cette année encore, nous avons fait tout notre possible pour vous offrir les garanties qui vous correspondent, et ce, au meilleur prix !

En effet, face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, le montant des cotisations prélevées pour le fonds de garantie a été augmenté par le gouvernement afin de pérenniser le régime d'entraide actuel.

Retrouvez ci-après, votre avis d'échéance détaillé qui vous présente l'évolution de votre cotisation pour l'année à venir.

**Vos activités ou votre chiffre d'affaires ont évolué ?** Contactez-nous sans plus attendre pour ajuster votre contrat à vos besoins.

Votre interlocuteur privilégié pour la gestion de votre contrat reste votre courtier, auprès de qui vous pouvez vous rapprocher pour toute question ou demande complémentaire.

Votre service client.





SOLLY AZAR ASSURANCES  
65 rue de la Victoire  
75439 Paris Cedex 09  
Téléphone : 01 8005 5000  
Courriel : contratmrp@sollyazar.com

MME WOLF OPHELIE  
5 AVENUE DES PRES DE GARONNE  
APP G2  
33140 VILLENAVE D ORNON

## AVIS D'ÉCHÉANCE

Date : le 13/06/2025

### Multirisque professionnelle

N° de contrat : 28009071033

Compagnie d'assurance : ALLIANZ

Date d'échéance anniversaire : 03/07/2026

Fractionnement : Mensuel

Indice FFB en cours : 1178,9

Dernier chiffre d'affaires connu : 30 000,00 €

### VOS COTISATIONS POUR LA PERIODE DU 03/07/2025 AU 02/07/2026

Cotisation HT	Taxes(*)	Frais	Cotisation TTC
72,91 €	6,90 €	36,00 €	115,81 €

(\*) Taxes selon Taux en vigueur

### VOTRE ECHEANCIER DE PAIEMENT

Echéances	Dates de règlement	Montants TTC
Période du 03/07/2025 au 02/08/2025	10/07/2025	9,66 € TTC
Période du 03/08/2025 au 02/09/2025	10/08/2025	9,65 € TTC
Période du 03/09/2025 au 02/10/2025	10/09/2025	9,65 € TTC
Période du 03/10/2025 au 02/11/2025	10/10/2025	9,65 € TTC
Période du 03/11/2025 au 02/12/2025	10/11/2025	9,65 € TTC
Période du 03/12/2025 au 02/01/2026	10/12/2025	9,65 € TTC
Période du 03/01/2026 au 02/02/2026	10/01/2026	9,65 € TTC
Période du 03/02/2026 au 02/03/2026	10/02/2026	9,65 € TTC
Période du 03/03/2026 au 02/04/2026	10/03/2026	9,65 € TTC
Période du 03/04/2026 au 02/05/2026	10/04/2026	9,65 € TTC
Période du 03/05/2026 au 02/06/2026	10/05/2026	9,65 € TTC
Période du 03/06/2026 au 02/07/2026	10/06/2026	9,65 € TTC

**Montant total des prélèvements : 115,81 €**

Cotisation exonérée de TVA (Art 261c du Code général des impôts)

La cotisation inclut les taxes suivantes :

- 9% de taxe sur l'ensemble des garanties

**Solly Azar récompense votre fidélité !**

Au bout de deux ans sans sinistre, votre franchise est réduite de moitié.

**ATTENTION : La validité de la garantie est subordonnée au paiement de la cotisation.**

Vous trouverez ci-après les informations principales caractérisant vos prélèvements SEPA

Référence Unique de Mandat	Identifiant Créditeur SEPA	N° compte à prélever
28009071033-20240703050703	FR98ZZZ386925	FR76 1451 8XXX XXXX XXXX 9234 0XX

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller et vous apporter les informations complémentaires sur vos garanties actuelles ou celles dont vous souhaiteriez bénéficier.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de notre sincère considération.

L'assureur par délégation



MADAME WOLF OPHELIE  
5 AVENUE DES PRES DE GARONNE  
APP G2  
33140 VILLENAVE D ORNON

### ATTESTATION D'ASSURANCE

La compagnie d'assurance Allianz IARD - Entreprise d'assurance dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

WOLF OPHELIE  
5 AVENUE DES PRES DE GARONNE  
APP G2  
33140 VILLENAVE D ORNON

est couvert par un contrat d'assurance Multirisque Professionnelle MULTI'PRO, portant le numéro 28009071033, par l'intermédiaire de SOLLY AZAR Assurances, pour l'activité suivante :

Cadeaux et objets de décoration sans vente de meubles d'une valeur unitaire d'achat > 300 € (détaillant)

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que peut encourir l'assuré dans la limite des garanties indiquées ci-dessous:

Nature des garanties	Votre choix des garanties
<b>Responsabilité Civile du chef d'entreprise</b>	
<b>Dommages avant livraison (RC exploitation)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels</li> <li>- Dommages matériels et pertes pécuniaires consécutives à ces dommages matériels</li> </ul>	Acquise
<b>Dommages après livraison</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dommages matériels et pertes pécuniaires consécutives</li> </ul> </li> </ul>	
Pertes pécuniaires non consécutives et frais de dépose/repose	
<b>Responsabilité civile lié à l'environnement</b>	Acquise
<b>Responsabilité civile résultant d'une cyberattaque</b>	Acquise
<b>Défense Pénale et Recours Suite à Accident</b>	Acquise
<b>Dommages aux fonds et valeurs et aux biens confiés</b>	Acquise
<b>Catastrophes naturelles</b>	Acquise
<b>Protection juridique</b>	Non souscrite
<b>Assistance</b>	Acquise

Les franchises et les limites des garanties souscrites ou acquises sont détaillées dans le tableau mentionné aux dispositions particulières.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

**Cette attestation vaut sur la période du 03/07/2025 au 02/07/2026 sous réserve du paiement effectif de la cotisation.**

Fait à Paris, le 13/06/2025  
Pour servir et valoir ce que de droit

Pour la Compagnie et par délégation



C9838486-TER-28009071033

BDC-GES-RDIV\_MRP2\_TER-EDI128202593